

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 JUIN 2020

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Sollicitation de la dotation
d'équipement des
territoires ruraux 2020**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 12 juin 2020
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 12 juin 2020
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juin 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 11 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

Secrétaire de séance :

Monsieur MILOUTINOVITCH

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20200611-20-B-24-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

**OBJET : SOLLICITATION DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES
RURAUX 2020**

RAPPORTEUR : Monsieur LEVEL

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

En application de l'article L2334-33 du CGCT, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Les données servant à la détermination des communes éligibles s'apprécient au 1^{er} janvier de l'année précédant l'année au cours de laquelle est faite la répartition.

La Ville historique de Fourqueux étant à ce titre éligible en 2018, la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye peut bénéficier de cette dotation pendant trois ans de 2019 à 2021.

Dans ce cadre la Ville souhaite déposer deux dossiers en 2020 conformément au courrier du 10 février 2020 du Préfet des Yvelines lançant l'appel à projets DETR pour l'exercice 2020.

Cette dotation a vocation à soutenir les projets permettant le maintien des services publics en milieu rural. Les catégories d'opérations prioritaires pour 2020 sont les suivantes :

- ✓ Développement économique et touristique,
- ✓ Secteur social,
- ✓ Nouvelles technologies,
- ✓ Maintien des services publics en milieu rural et revitalisation des villes, petites et moyennes
- ✓ Rénovation thermique et transition énergétique.

La Ville souhaite présenter deux dossiers dans la catégorie « Nouvelles technologies » :

- ✓ L'extension de la vidéoprotection – subvention demandée 76 317 € (30 % du montant des travaux)
- ✓ L'installation d'équipements numériques pour 2 classes du groupe scolaire Charles Bouvard – subvention demandée 3 153 € (40% du montant des équipements)

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre à Monsieur le Préfet des Yvelines les dossiers entrant dans le cadre de la programmation 2020 de cette dotation d'équipement des territoires ruraux et à demander les cofinancements associés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

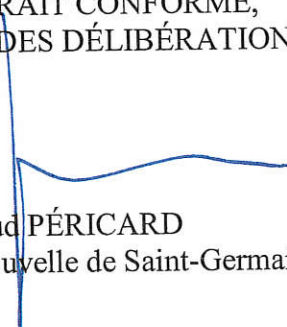
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD
s'abstenant,

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre à Monsieur le Préfet des Yvelines les dossiers entrant dans le cadre de la programmation 2020 de cette dotation d'équipement des territoires ruraux et à demander les cofinancements associés.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye